



PRÉFÈTE DE LA SOMME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 31/07/2020

VIGILANCE ORANGE POUR ORAGES

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Météo France a placé le département de la Somme en vigilance orange orages, ce vendredi 31 juillet 2020 à partir de 16 heures.

Après de très fortes chaleurs aujourd'hui, une dégradation orageuse en provenance de Normandie et du bassin parisien sera à l'origine de foyers orageux localement intenses, pouvant occasionner des phénomènes violents, en particulier des chutes de grêles et de très fortes rafales de vent. Des coulées de boue ne sont pas à exclure.

Ces rafales seront souvent comprises entre 80 et 90 km/h, et pourront sur certains secteurs dépasser 100 km/h.

Des intensités de pluies de 10 à 15 voire 20 mm en 1/4 d'heure sont possibles.

En seconde partie de soirée, les orages devraient disparaître par l'ouest. L'amélioration devrait se généraliser en première partie de nuit de vendredi à samedi.

Des dégâts sont localement à craindre sur l'habitat et les installations provisoires, des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement. Quelques départs de feux peuvent être enregistrés à la suite des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

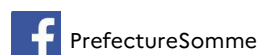
La préfète a pré-alerté l'ensemble des services concernés afin de suivre avec attention l'ensemble de cet épisode. Les maires du département ont également été informés.

Conseils de comportement :

- à l'approche d'un orage, prendre les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- éviter de se déplacer ; éviter les promenades et s'éloigner des cours d'eau ;
- ne pas s'abriter sous un arbre ;
- éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- signaler sans attendre les départs de feux en composant le 18.

Service communication et représentation de l'État

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr



51, Rue de la République
80000 Amiens